

Aguillage !...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR RIRE UN TANTINET

Simple d'esprit

Parce qu'un heureux événement se préparait chez les parents de Pierrot, on a jugé plus sage d'éloigner Tinette, la sœur de Pierrot, petite brunette éveillée, indiscreète et curieuse.

Quant à Pierrot, on a trouvé plus simple de s'assurer son concours pour mille petits services : emplettes, commissions, etc. Et puis, Pierrot n'est pas un enfant comme les autres. C'est un simple d'esprit dont l'existence est végétative, presque animale. Il ne s'embarrasse d'aucune question et ne fourre pas son nez là où il n'a rien à faire.

Et l'heureux événement fut.

Un beau jour, le papa de Pierrot appela son fils et, après quelques circonlocutions oratoires, lui annonça qu'une petite sœur venait de lui être apportée par la cigogne.

Le gosse ne manifesta aucun étonnement ! Seulement, dès qu'il fut seul, il s'empara d'un papier et d'une enveloppe et se mit en devoir d'écrire à sa petite sœur Tinette, qu'on avait envoyée en quarantaine et avec laquelle il avait fait un pari. Ni date ni en-tête, mais en revanche, deux ou trois fautes d'orthographe et autant de taches pour dire simplement ceci : « T'as perdu ton pari : c'est une fille ! »

Pour un simple d'esprit, pas trop mal, hein !

M. Matter.

Ayez des amis

— *C'est une excellente chose que d'avoir des amis.*

— *Evidemment.*

— *Ainsi, moi, j'ai beaucoup d'amis et ils me sont très utiles. Dès que je suis sans place, tous s'efforcent de m'en procurer une...*

— *En effet, ce sont de véritables amis !*

— *Oui... ils ont tous peur que, ne gagnant rien, je vienne les taper !*

Aguillage !...

Un citoyen, poussé par la soif, entre dans une pinte de chez nous et commande deux décis.

Au bout d'un moment, il en réclame trois. Il sort, fait quelques pas et pénètre dans un autre établissement.

Cette fois, ça sera un demi.

Mais comme sa soif n'est pas apaisée et que le grain de sel qu'il a dans le gosier n'est décidément pas fondu, il finit par un litre.

Il arriva ce qui devait arriver ! Mon bonhomme s'est trouvé complètement « noir ». En sortant du café, il trébuche et s'étale de tout son long sur le trottoir. A ceux qui venaient le relever, il déclara : « Il me semblait bien que cet aguillage ne pouvait pas tenir ! »

Amis du « Conteur romand », chers abonnés, mots-croisistes !

Faites connaître le CONTEUR ROMAND autour de vous !

Un nouvel abonné au CONTEUR est un ami gagné à notre cause : la défense et le maintien de notre vieux langage et de nos traditions !

Sens pratique

Les agents sont des gens pratiques qui ne perdent pas le sens de la réalité. L'un d'eux, jadis, écrivait à la Municipalité :

J'ai l'avantage de vous faire rapport que j'ai remarqué qu'il restait aux environs de 200 bouteilles vides sous la salle de la Municipalité, provenant de la vente faite en faveur de l'Eglise. Et, comme la commune avait donné 30 bouteilles de vin pour cette vente, j'ai « rechoisi » 30 de ces bouteilles vides que j'ai reportées à la cave de la commune. Mat.